



Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant des demandes de prolongation de délai de réponse à des motions et postulats

(Du 20 février 2017)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

En date du 5 septembre 2016, votre Autorité a adapté le Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010, en modifiant l'article 46 (*objets des délibérations, en général*) et adjoignant les articles 55 bis (*délais de traitement des motions et postulats*) et 183 (*dispositions transitoires*), concernant la procédure de traitement des motions et postulats.

L'article 183 prévoit en particulier que les motions et postulats dont le délai de traitement est dépassé au moment de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions doivent faire l'objet d'une demande de prolongation.

Le Conseil communal sollicite dès lors une prolongation du délai de réponse de 6 mois pour les objets suivants :

Motions

Motion no 266, du 6 février 2006, du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Améliorer l'utilisation et la gestion des piscines du Nid-du-Crô ».

Motion no 276, du 28 septembre 2009, du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil régional de la COMUL ».

Motion no 279, du 18 octobre 2010, du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local ».

Motion no 283, du 14 mars 2011, du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville ».

Motion no 285, du 4 avril 2011, du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau ».

Motion no 291, du 31 octobre 2011, du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements ».

Motion no 292, du 2 avril 2012, du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid ».

Motion no 294, du 24 septembre 2012, du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pas de maisons vides à Neuchâtel ».

Motion no 298, du 14 janvier 2013, du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations ».

Motion no 299, du 14 janvier 2013, du groupe PopVertSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence ».

Motion no 303, du 6 mai 2013, du groupe socialiste, par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! ».

Motion no 307, du 2 septembre 2013, du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô.

Motion no 308, du 2 septembre 2013, du groupe PopVertSol par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente ».

Motion no 309, du 13 janvier 2014, du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier ».

Motion no 310, du 1^{er} septembre 2014, des groupes PopVertSol et socialiste, par MM. Dimitri Paratte et Mouhamed Basse, intitulée « Comment encourager le cyclisme dans une ville en pente ? ».

Motion no 311, du 30 mars 2015, des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Insertion professionnelle : la Ville à la fois employeur et placeur ».

Postulats

Postulat no 125, du 4 novembre 2002, de Mme Anne Tissot et consorts, en matière de stationnement sur le domaine privé communal.

Postulat no 127, du 12 janvier 2004, du groupe popecosol, par Mme Eliane Henry-Mezil et consorts, intitulé « Pour une conception écologique et sociale du site de la brasserie Muller ».

Postulat no 134, du 27 septembre 2004, de M. Olivier Arni et consorts, intitulé « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers ».

Postulat no 136, du 27 septembre 2004, du groupe popecosol, par Mme Dorothee Ecklin et consorts, intitulé « Pour une nouvelle conception du trafic automobile de transit en ville de Neuchâtel ».

Postulat no 137, du 1er novembre 2004, du groupe popecosol, par Mme Dorothee Ecklin et consorts, intitulé « Pour un suivi conséquent de l'état de la pollution de l'air en ville de Neuchâtel ».

Postulat no 148, du 1er septembre 2008, du groupe PopVertSol, intitulé « Encouragement aux investissements immobiliers en matière de protection de l'environnement ».

Postulat no 152 bis, du 3 mars 2009, des groupes socialistes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, intitulé « Pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du « prendre avec » ».

Postulat no 152 ter, du 3 mars 2009, du groupe PopVertSol de Neuchâtel, du groupe Les Verts et le POP de La Chaux-de-Fonds, du groupe Les Verts et le POP du Locle, intitulé « Mesures concernant la formation ».

Postulat no 155, du 28 septembre 2009, du groupe PopVertSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes ».

Postulat no 160, du 18 octobre 2010, du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulée « Un maillon indispensable doit être fiable ».

Postulat no 163, du 31 octobre 2011, du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville ».

Postulat no 170, du 6 mai 2013, des groupes PLR et socialiste, par M. Jean-Charles Authier, Mme Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour accroître l'offre en places de parc lors d'événements particuliers au centre-ville ».

Postulat no 171, du 6 mai 2013, du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulé « Giratoire des Cadolles : sécurité de tous les usagers à revoir ».

Postulat no 173, du 1er septembre 2014, du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Que faire d'une place et son galet ? ».

Un état de situation de chaque motion et postulat à l'étude auprès de notre Conseil sera indiqué dans le rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016, qui sera soumis à l'approbation de votre Autorité le 12 juin 2017. Le classement de plusieurs objets sera proposé par ce biais, notamment les demandes d'études dont la situation est bloquée sans lien direct avec les mesures à prendre ou les compétences du Conseil communal.

De plus, à l'exemple de la procédure utilisée le 6 février 2012 avec le rapport d'information no 11-017, le Conseil a décidé de vous présenter, le 4 septembre 2017, un rapport général d'information de façon à permettre de classer globalement plusieurs motions et postulats à l'étude. Rappelons également que les nouvelles dispositions réglementaires donnent au Bureau du Conseil général la compétence de proposer le classement de motions et postulats. Cas échéant, la décision est soumise au vote du Conseil général et requiert la majorité des deux tiers.

Le Bureau de votre Autorité a été informé de ces dispositions dans sa séance du 16 février dernier et a souscrit au calendrier envisagé.

En fonction de ce qui précède, nous invitons le Conseil général à accepter de prolonger de 6 mois, soit jusqu'en septembre 2017, le délai de réponse aux motions et postulats mentionnés dans le présent rapport.

Neuchâtel, le 20 février 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Fabio Bongiovanni

Rémy Voirol